

Feuille d'information de l'Association des Usagers du Bassin A flots



Voilà bientôt un an que l'AUBAF a été créée.

Association des
Usagers des
Bassins
A
Flots

Hangar 26
Bassin à flots N°2
33300 Bordeaux

AUBAF.fr
Contact@aubaf.fr

Son assemblée générale 2011 aura lieu Jeudi 7 avril à 19 h Sur la péniche la Daphné

au bassin N°1, la belle péniche bleue et blanche parallèle au quai,
entrée portail rue des étrangers

Cette assemblée est ouverte en priorité aux usagers membres de l'association mais est aussi l'occasion de rencontrer ceux qui souhaitent nous rejoindre ou prendre part à nos débats.

Notre volonté est donc de faire de cette AG une réunion la plus ouverte possible au cours de laquelle il sera débattu des principales orientations d'une association d'usagers des bassins.

Nous vous rappelons les **conditions d'adhésion** à l'AUBAF (seuls les adhérents sont appelés et autorisés à prendre part aux votes :

- être un particulier
- être titulaire d'une **Autorisation d'Occupation Temporaire** pour son bateau
- s'acquitter d'une **cotisation annuelle** de 10 euros (montant inchangé)

N'hésitez pas à nous contacter

par mail : adresse ci contre

par courrier : la boîte aux lettres est située sur le mur aux pigeons avec les autres *par*

téléphone : le président François Brocquet au 05 56 50 81 84

de visu : goélette « Blaireau » en face des Chantiers de Guyenne

Dans tous les cas, à mardi peut-être.